

Commune de LA CHAPELLE CHAUSSEE

Canton de Montauban de Bretagne

Arrondissement de RENNES

REUNION DU 10 JUILLET 2020

Etaient présents

Messieurs PICHOUX Patrick - BUAN Jean-Marc- Mmes DE LA VILLEON Laure- JANVIER Cécile (adjoints) -Monsieur GLOAGUEN Frédéric (conseiller délégué) – Mmes

BROUSSIN Emily- POLET Valérie- MAURY Alexandra- Ms RUDELLE Arnaud- ALIX Jean-Luc – SEVIN Antoine

Absents excusés :

NOURRISSON Isabelle- SIMON Ludovic- LEMEUX Manon

Procuration

Mme NOURRISSON Isabelle a donné procuration à Frédéric GLOAGUEN

Mme LEMEUX Manon a donné procuration à Emily BROUSSIN

M SIMON Ludovic a donné procuration à Cécile JANVIER

Secrétaire de séance : BROUSSIN Emily

Date de la convocation : 3 juillet 2020

DELIB.2020070201

Sénatoriales. Élection des délégués et suppléants (communes + 1 000 hab.)

Le conseil municipal s'est réuni en l'hôtel de ville le 10 juillet 2020 à 19 heures 45

Vu le décret n° 2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire du ministère de l'intérieur NOR : INTA2015957J relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement des électeurs sénatoriaux,

a) Composition du bureau électoral

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de :

Messieurs PICHOUX Patrick – ALIX Jean-Luc – SEVIN Arnaud et JANVIER Cécile

La présidence du bureau est assurée par ses soins.

b) Les listes déposées et enregistrées :

Composition de la liste « **Pascal PINAULT** »

Délégués titulaires

PINAULT	Pascal
LEMEUX	Manon
PICHOUX	Patrick

Délégués suppléants

SIMON	Ludovic
JANVIER	Cécile
ALIX	Jean-Luc

M. le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement de la candidature, il est procédé au vote.

c) Élection des délégués titulaires et suppléants

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 15

M. le maire proclame les résultats définitifs :

Liste Pascal PINAULT

Délégués titulaires élus

PINAULT	Pascal
LEMEUX	Manon
PICHOUX	Patrick

Délégués suppléant élus

SIMON	Ludovic
JANVIER	Cécile
ALIX	Jean-Luc

DELIB2020070202

MOBILIER MEDIATHEQUE

Jean-Marc BUAN rappelle que des négociations étaient en cours sur l'achat de mobilier pour la future médiathèque.

Après consultation des entreprises retenues pour le mobilier, il propose de valider les devis suivants

EKZ France pour un montant HT de 12 742.89 €

OUEST-BUREAU pour un montant HT de 28 868.82 €

Mme de LA VILLEON Adjointe, rappelle que la D.R.A.C. a subventionné ce mobilier dans le cadre de l'aménagement de la future médiathèque soit une aide de 50% pour cet achat.

Après délibération, le Conseil Municipal

- Valide les devis proposés soit

EKZ 12 742.89 €

OUEST BUREAU 28 86882 €

Convivio

M le Maire informe le Conseil Municipal des tractations engagées avec Convivio suite à leur courrier de proposition d'augmentation du coût des repas du fait du manque à gagner de leur activité professionnelle. M le Maire a refusé la proposition présentée mais a proposé de reconduite pour 2 mois supplémentaires le marché en cours avec la société. M Ermel, va transmettre à sa hiérarchie cette proposition.

TRAVAUX Chaufferie école

Jean-Marc BUAN informe le conseil municipal qu'il a recontacter l'entreprise BEE+ pour renégocier le devis pour la mission d'ingénierie sur l'étude chaufferie bois de l'école. Une remise de 2% a été faite sur le devis initial soit -117 HT.

Mme DE LAVILLEON quitte la séance à 20h30

Subvention AFEL Présentation par Priscilla LE MALLO Présidente et Caroline VILLATTE Directrice de la demande de subvention 2020.

Frédéric GLOAGUEN fait part des interrogations des élus sur les différentes lignes prévisionnelles du budget de l'AFEL Il précise que l'association cherche à redynamiser les actions auprès de chaque commune adhérente et propose d'échanger sur les actions en cours.

Caroline VILLATE revient sur son arrivée au sein de l'association en février dernier, la crise du Covid bloquant les actions de l'association aussi bien au centre de loisir, que le centre social. L'accueil de loisirs a ouvert pendant le confinement seulement pour le personnel soignant et sans facturation des familles.

Elle a réorganisé le service au niveau du personnel en désignant des référents « enfance, jeunesse », « famille, relation parentalité, actions adultes ».

Pour mener certaines actions, la caravane est en cours de réparation et permettra des actions « hors des murs ».

Caroline VILLATE a pris contact avec les communes progressivement. Des rendez-vous sont en cours pour mener des actions avec elles et expliquer les missions que l'AFEL souhaite mener ensemble auprès des jeunes et des adultes.

Actuellement l'association aide St Briec des Iffs au sein du conseil municipale des jeunes. Cardroc serait également intéressée.

L'organigramme du personnel a été modifié :

- Marion Aubert est affectée à l'enfance et a jeunesse
- Nicolas HUCHET et Charline TOUTIRAIS sont les référents familles/ accueil

Caroline rappelle qu'après le départ de Samuel ALLAIN, un intérim a été assuré et qu'elle a peu à peu pris ses marques au sein de l'association. Le budget présenté a été réalisé à partir des activités de l'année N-1. Caroline exprime son inquiétude pour l'an prochain, car le budget N-1 sera faussé par l'effet Covid et l'absence d'activité pendant ces quelques mois. Il faudra faire une moyenne sur les trois années passées et non pas que sur l'année 2019.

Pascal PINAULT, Maire, rappelle que l'AFEL rayonne sur plusieurs communes mais que les charges de centralités sont sur la Chapelle Chaussée.

Les graphiques présentés montrent que certaines communes ne participent pas financièrement mais que la fréquentation au centre est importante. Langan pour ne pas la citer, ne participe pas, la répercussion des coûts devrait être faite sur les familles de cette commune.

Une réflexion par le biais d'une convention avec chaque commune doit être menée sur une tarification liée au centre sociale et non seulement sur l'accueil périscolaire. Caroline VILLATTE négocie avec chaque commune, certaines sont réceptives, St Briec des Iffs, St Symphorien, St Gondran mais d'autre moins voire pas du tout.

Les projets du centre social ce sont « le bien vieillir », développer des actions auprès des personnes âgées, continuer « la banque alimentaire », la jeunesse de 10-14 ans (déficitaire car peu de facturation des familles).

L'accueil de loisirs cet été est fréquenté par environ 80 jeunes en juillet, août, avec des animations et sortiessont prévues (maison du livre, St Pierre de Plesguen...) les jeux et des kermesses

Le projet de développement du groupe jeunes 15 ans et plus est en réflexion. Des aides du « FONJEP » sont demandées. La C.A.F. peut financer un référent jeunesse pour lancer l'action « hors des murs ».

Caroline répond par la suite aux interrogations sur les montants présentés dans le budget 2020 qui est fait à partir du compte de résultat de l'année 2019.

Certains services sont déficitaires (banque alimentaire, activités familles) mais compensés par d'autres activités excédentaires (centre de loisirs, accueil périscolaires). Elle rappelle que le budget est en baisse après la fin des TAP mais la fin aussi des contrats aidés qui a pénalisé également le budget sur le poste « charges du personnel ».

Il est proposé qu'à partir de l'an prochain, Caroline VILLATTE vienne présentée le budget prévisionnel en commission des finances. Les communes environnantes seront invitées aux réunions de bureau qui pourront être déplacées dans les communes également.

Jean-Marc BUAN Adjoint rappelle que M LAUNAY, Architecte, étudie actuellement le réaménagement des locaux avec ou non son extension en fonction des besoins et des effectifs de

fréquentation. La PMI demande un ratio de m² par enfant accueilli. Se faire préciser ces ratios demandés.

Des aides sont possibles pour ce réaménagement, DETR, plan de relance. Elles vont être étudiées.

L'aménagement de la cuisine est toujours à l'étude (aide de la CAF 2 000 €) mais devis estimatif actuelle de l'ordre de 5000 €. Ces travaux sont reportés en 2021.

Le prochain C.A. sera le 3 septembre prochain, l'assemblée générale le 25 septembre 2020.

La demande de subvention sera présentée lors du prochain conseil municipal du 16 juillet 2020